



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 12 / 02 / 2026 à 15:02

Date de publication : vendredi 17 janvier 2025 à 02:20

Type : Constitution SASU

Localisation : 42 - Loire

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 16/01/2025, il a été constitué une SASU dénommée : Auto7. Siège Social : 1809 route de commelle 42120 COMMELLE VERNAY. Capital : 1000€. Objet Social : La réparation de tous types de véhicules Le négoce de tous véhicules, La vente de pièces détachées pour tous types de véhicules, La vente d'accessoires pour tous types de véhicules.. Président : Christian PICARD ,demeurant : 49 rue maréchal foch 42153 RIORGES , élu pour une durée illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Toute cession d'actions à un tiers à la société est soumise à l'agrément de la société après exercice, dans les conditions fixées ci-après, du droit de préemption au profit des actionnaires de la société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROANNE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/93c752b9-ca47-4e6a-9351-ec8390e4f4df-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex